

Consortio
TICCA



DÉCLARATION DE TÁRCOLES

Réseau des territoires de vie - APAC d'Amérique latine

Nous, femmes et hommes représentant plus de 50 Peuples Autochtones, communautés locales et organisations de la société civile d'Amérique latine, réunis à Tárcoles, au Costa Rica, du 25 au 27 janvier 2023, lors de notre Troisième Assemblée d'Amérique latine, afin de poursuivre notre travail de défense et de renforcement des APAC - territoires de vie :

NOUS CONSTATONS

UN : Que notre région connaît une crise systémique due à l'intensification du processus d'accumulation capitaliste, qui se manifeste par l'aggravation de l'exploitation du patrimoine naturel et la transformation des populations en migrants et travailleurs journaliers.

DEUX : Qu'en Amérique latine, nous, Peuples Autochtones et communautés locales, occupons au moins 500 millions d'hectares, dont la moitié abrite des forêts et des écosystèmes marins, où sont stockés des millions de tonnes de carbone. Grâce à nos usages, nos connaissances et nos pratiques traditionnelles, nous avons conservé la biodiversité originaire de ces territoires ainsi que les services écosystémiques associés.

TROIS : Que ces territoires, en raison de leur utilisation traditionnelle durable et du maintien d'une relation de spiritualité avec la nature, sont au fondement de la continuité de notre vie et notre contribution à l'avenir de la planète ; pour cette raison, nous les considérons comme des territoires de vie.

QUATRE : Que, face à la grave détérioration de notre patrimoine bio-culturel et à la crise climatique, de nombreuses entités internationales concernées par l'environnement et les droits humains ont reconnu, ces dernières années, la contribution de nos territoires et de nos modes de vie à la durabilité des écosystèmes et aux actions socio-environnementales permettant de faire face au changement climatique.

Suite à l'échange d'expériences, aux réflexions, aux leçons apprises et aux conclusions tirées de cette 3ème Assemblée régionale, nous informons les états, les acteurs privés, la communauté internationale et la population de notre région des accords suivants :

NOUS AVONS DÉCIDÉ

Premièrement : D'exiger des autorités, à tous les niveaux de pouvoir en Amérique latine, qu'elles respectent sans restriction nos modes de vie, nos territoires, notre gouvernance et notre patrimoine bio-culturel dans le cadre des droits humains, et en particulier notre droit à l'autodétermination.

Deuxièmement : De demander instamment aux états et aux instances internationales de reconnaître, respecter et soutenir la contribution des Peuples Autochtones et des communautés locales à la conservation de la biodiversité dans les territoires de vie et leur contribution à la lutte contre le changement climatique.

À ce titre, nous appelons à la défense des territoires de vie terrestres contre l'extraction des ressources qui sévit actuellement dans la région, ainsi qu'à la défense des territoires marins et côtiers, contre l'économie bleue et les autres menaces qui pèsent sur eux aujourd'hui.

Troisièmement : D'exiger des états qu'ils adoptent des cadres juridiques et des politiques publiques et financières qui soient conformes aux normes et aux standards internationaux en matière d'environnement et de droits humains pour que l'existence, la sécurité et la durabilité de nos territoires de vie soient garanties.

Quatrièmement : D'exiger de toutes les autorités qu'elles assurent la protection des personnes qui défendent nos territoires et nos modes de vie et dont les droits à la vie, à l'intégrité et à la sécurité ont été constamment violés par les acteurs publics et privés de la région.

Cinquièmement : D'exiger des états qu'ils agissent avec transparence et respect des Peuples Autochtones et des communautés locales, en combattant la corruption, les modèles fondés sur l'idée de développement, et toutes les autres formes hiérarchiques et autoritaires d'exercice du pouvoir qui détruisent les bases essentielles pour la perpétuation de la vie.

Sixièmement : D'exiger des gouvernements la mise en place de méthodes de supervision et de contrôle pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les industries extractives, tant privées que publiques, qui accaparent, dégradent et envahissent les richesses naturelles les plus précieuses ainsi que la biodiversité terrestre et marine, en prévenant et/ou en réparant de manière responsable les dommages causés au patrimoine biologique et culturel

Pour notre part, en tant que Réseau des territoires de vie - APAC d'Amérique latine, et en gardant à l'esprit les valeurs et les principes qui nous guident, les conventions et les normes internationales qui soutiennent les droits humains, en particulier la Convention 169 de l'OIT, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones, la Convention sur la diversité biologique et son cadre mondial pour la biodiversité, la

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration Universelle des droits de l'homme, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, entre autres :

NOUS NOUS ENGAGEONS À

Renforcer notre structure organisationnelle régionale, notre gouvernance et notre articulation locale, nationale et internationale pour réaliser un plaidoyer efficace en faveur des territoires de vie et pour la recherche de la justice socio-environnementale.

Mettre en œuvre de façon participative les stratégies définies pour documenter, défendre, préserver et communiquer sur le développement et les menaces pesant sur les territoires de vie, dans le but de promouvoir leur renforcement et leur contribution à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité.

Adopter l'approche de genre comme principe d'égalité et d'équité, afin de promouvoir des relations plus solidaires entre les êtres humains et d'éradiquer les disparités dans l'accès aux opportunités et à la prise de décision.

Créer des espaces d'organisation solidaire et d'apprentissage entre les jeunes, en misant sur un dialogue intergénérationnel autour des connaissances visant à renforcer les territoires des Peuples Autochtones et des communautés locales, ainsi que leurs projets de vie.

Signé le 27 janvier 2023 à Tárcoles, canton de Garabito, province de Puntarenas au Costa Rica, par les organisations Membres participantes à la 3ème Assemblée régionale du Réseau APAC Amérique latine:

1. Alliance des Peuples Autochtones et des descendants africains du Nicaragua - APIAN
2. Association interethnique de développement de la forêt péruvienne - AIDSESEP
3. Association Agro-environnementale Santa Clara Serranía el Pinche
4. Association environnementale Budi Anumka
5. Association des Communautés du territoire Williche – Chono
6. Association Autochtone Mapu Lahual
7. Conseil Autochtone d'Inga Musuiui
8. Bureau des Communautés Autochtones de Lomerío - CICOL
9. Bureau des Communautés Autochtones de Chiquitos, Turubó
10. Centre AWÁ Pambilar – Nationalité AWÁ d'Esmeraldas
11. Centre d'études de la culture et de la science Maya Oxlajuj B'aktun
12. Centre d'études médicales interculturelles - CEMI

13. Centre pour le développement social et la durabilité, Nuiwari, A.C
14. Commune ancestrale autochtone d'Agua Blanca
15. Commune de Puerto Cabuyal
16. Communauté Cayun Panicheo - Puelo
17. Communauté Autochtone de Quinquén
18. Confédération Autochtone Tayrona de la Sierra Nevada de Santa Marta
19. Confédération mapuche de Neuquén, Lof Newen Mapu
20. Congrès Autochtone Maje Emberá Drua
21. CoopeSoliDar R.L.
22. Conseil national de Ajq'ijab' Oxlajuj Ajpop
23. Conseil Shipibo Konibo Xetebo- COSHIKOX
24. Costa Humboldt
25. Commune de San Crisanto
26. Fédération pour l'auto-détermination des Peuples Autochtones - FAPI
27. Fédération Autochtone de la rivière Rio Madre de Dios et ses affluents - FENAMAD
28. Fondation pour la recherche et le développement social - FIDES
29. Fondation ALDEA
30. Fondation Los Pasos del Jaguar
31. Fondation Ser Ambiente
32. Gouvernement territorial autonome de la Nation Wampís - GTANW
33. Groupe de jeunes Kereimbas
34. Kanan Droits Humains
35. Fédération des communautés de la rivière Tuichi, Beni et Quiquibey
36. Femmes en action dans le Pantanal - Mupan
37. Observatoire citoyen
38. Peuple Autochtone Kichwa de Sarayaku
39. Peuple Shuar Arutam - PSHA
40. Réseau APAC Colombie - territoires de vie
41. Réseau du patrimoine bio-culturel du Mexique
42. SAVIA - Association pour la conservation, la recherche sur la biodiversité et le développement durable
43. Syndicat des travailleurs de la mer - SITRAMAR, Gnöbe Bugle
44. U Yich Lu'um A.C - Centre interdisciplinaire de recherche et développement alternatif

Traduction : Silvia Ritossa et Mathilde Craker.